

## ***Histoire millénaire des relations militaires arméno-françaises***

***Préface du Contrôleur général des armées (2S) Serge Barcellini, Président général du Souvenir Français***

Selon le philosophe Ernest Renan<sup>1</sup>, la nation française repose sur deux piliers essentiels, le vivre-ensemble, qui implique de partager le présent et l'avenir, et les racines communes, qui se manifestent à travers une mémoire collective partagée. Cette mémoire commune est donc un socle fondamental, puisqu'elle relie les individus à un passé collectif et consolide les bases d'une identité nationale. En effet, la mémoire agit comme un espace où se rencontrent les souvenirs, les valeurs et les leçons tirées de l'histoire, nourrissant le sentiment d'appartenance et de cohésion sociale.

Cependant, la mémoire ne se limite pas à une simple évocation du passé, mais s'inscrit dans un processus vivant, en perpétuelle évolution, dont la portée s'étend au-delà des frontières nationales. Elle influence la manière dont les sociétés se définissent et interagissent sur la scène internationale.

C'est à partir de 1990 que les politiques mémoriales se transforment pour prendre une place centrale dans les politiques publiques en France. Cette période marque un tournant dans la reconnaissance officielle des événements historiques douloureux et dans la prise en compte du devoir de mémoire par l'État. Le discours de Jacques Chirac au Vel d'Hiv<sup>2</sup> en 1995, reconnaissant la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, illustre bien ce changement de cap. Ce geste ouvre la voie à une série d'initiatives visant à commémorer les victimes, à réparer les crimes du passé et à intégrer le devoir de mémoire dans les politiques publiques françaises. La mémoire devient dès lors une institution, incarnée de manière matérielle à travers des monuments, des musées et des sites historiques, mais également de façon immatérielle, par l'enseignement, les cérémonies et les pratiques culturelles. Depuis les années 1990, on compte une multiplication des journées de commémoration contre quatre auparavant, témoignant de l'utilisation de la mémoire comme un instrument symbolique par la puissance publique pour répondre aux attentes de publics distincts.

À ce moment-là, la mémoire acquiert une nouvelle portée, celle d'un devoir citoyen.

---

<sup>1</sup> Ernest Renan (1823-1892) - écrivain, philologue, philosophe, épigraphiste, publiciste et historien des religions français (par du traducteur).

<sup>2</sup> Vel d'Hiv (abréviation du Vélodrome d'Hiver) - stade parisien érigé en 1909 et détruit en 1959. Il est connu pour avoir été en 1942 le théâtre de la rafle du Vel d'Hiv, la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France pendant la Seconde Guerre mondiale. Entre les 16 et 17 juillet 1942, 13.152 Juifs, dont plus des trois quarts de femmes et d'enfants, sont arrêtées avant d'être détenues au Vélodrome d'Hiver (par du traducteur).

Chaque individu, en tant que citoyen, est invité à s'approprier ce devoir et le perpétuer en le transmettant aux nouvelles générations. Le devoir de mémoire évolue avec le temps, puisqu'il s'adapte à la société, aux nouvelles découvertes historiques, aux témoignages, aux changements politiques et aux revendications sociales. Ce caractère évolutif peut être source de tension, surtout lorsque des interprétations divergentes ou des mémoires longtemps négligées viennent questionner le récit dominant. Le devoir de mémoire engage toute la nation à reconnaître et honorer les moments clés de son histoire, constituant ainsi une responsabilité collective et un impératif moral. C'est dans cette optique que Le Souvenir Français<sup>3</sup> s'efforce de préserver la mémoire des combattants et de transmettre les récits des soldats « *Morts pour la France* », comme le reflète la devise : « *À nous le souvenir, à eux l'immortalité* ». Les actions de l'association maintiennent vivant le souvenir de ces sacrifices au sein de la nation, tout en rendant hommage aux soldats internationaux qui ont donné leur vie pour la France. En effet, la mémoire dépasse le cadre national afin de se manifester dans les relations bilatérales. L'exemple du célèbre geste entre François Mitterrand<sup>4</sup> et Helmut Kohl<sup>5</sup> à Verdun en 1984 devant les ossuaires des soldats de la Première Guerre mondiale, illustre l'importance de la mémoire bilatérale dans les relations entre deux pays.

Cette poignée de main solennel a marqué une étape cruciale dans la réconciliation franco-allemande et témoigne de la volonté des deux nations de dépasser leur passé conflictuel pour bâtir un avenir commun européen.

Dans un contexte plus large, cet acte symbolique démontre comment la mémoire partagée peut servir de levier diplomatique, renforçant les liens par la reconnaissance mutuelle d'un passé commun. Elle sert ainsi d'outil de coopération dans l'objectif du rapprochement des relations culturelles et historiques entre les nations. De plus, les lieux de commémorations se transforment en espaces où se négocient les relations diplomatiques et se consolident les alliances. Les monuments commémoratifs deviennent les témoins d'un engagement commun pour la mémoire et de la célébration d'un héritage partagé.

---

<sup>3</sup> Le « Souvenir Français » est une association créée en 1887 qui garde et honore le souvenir de tous les soldats morts pour la France, qu'ils soient Français ou étrangers, par l'entretien de tombes et de monuments commémoratifs. Elle est investie d'une mission de transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives (par du traducteur).

<sup>4</sup> François Mitterrand (1916-1996) - homme d'État et homme politique français, avocat de formation, évadé de guerre, agent contractuel sous le régime de Vichy, puis résistant. Il s'engage en politique après la Seconde Guerre mondiale au sein de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance. Député de 1946 à 1958, puis sénateur de 1959 à 1962 et à nouveau député de 1962 à 1981. Il était onze fois ministre sous la IV<sup>e</sup> République française, notamment Ministre des Anciens Combattants et des Victimes de guerre, ministre de la France d'Outre-mer, ministre de l'Intérieur et garde des Sceaux, ministre de la Justice. Il fut le quatrième président de la V<sup>e</sup> République française (1981-1995) (par du traducteur).

<sup>5</sup> Helmut Kohl (1930-2017) - homme d'État et homme politique allemand, Chancelier fédéral d'Allemagne (1982-1998). Il était proche de François Mitterrand, favorisant l'entente franco-allemande (par du traducteur).

La mémoire bilatérale devient ainsi un acteur central dans la diplomatie, en rapprochant les nations à travers des symboles tels que des commémorations partagées ou l'érection de monuments consacrés aux héros communs. Ces figures héroïques incarnent des valeurs universelles telles que le courage, la solidarité et le sacrifice. Le parcours de Missak Manouchian est un bel exemple de cette dynamique. Il incarne la mémoire bilatérale en tant que survivant du génocide arménien et par son engagement dans la résistance lors de la Libération de la France. Sa panthéonisation en février 2024 souligne non seulement l'importance de sa double appartenance, mais constitue aussi une opportunité précieuse de renforcer les liens historiques entre la France et l'Arménie. L'hommage qui lui est rendu met également en avant l'empreinte durable de la communauté arménienne dans l'histoire de la France. Le souvenir de la présence arménien est profondément ancré dans un paysage mémoriel, notamment par l'érection de nombreux monuments comme celui au cimetière du Père-Lachaise dédié aux combattants arméniens qui ont servi sous le drapeau français lors des deux guerres mondiales. Ce monument rend à la fois hommage aux sacrifices des Arméniens mais célèbre également la culture arménienne puisqu'il s'inspire de l'architecture des clochers des chapelles arméniennes.

Cet enracinement mémoriel s'étend vers des figures moins connues, mais tout aussi essentiel dans le récit commun des deux pays. Parmi ces figures, Lorénian Dikran reflète un engagement discret mais décisif des Arméniens pour la France. Cet homme a participé à la Libération de Paris en 1945 à son échelle civile. Il a guidé la première colonne de la 2<sup>e</sup> division blindée du capitaine Raymond Dronne dans les rues de la capitale jusqu'à l'Hôtel de Ville, évitant les barrages érigés par les Allemands. Sa contribution s'est révélée déterminante, puisque la colonne en question fut parmi les premières à entrer dans la ville pour participer à la Libération de Paris des forces d'occupation nazies. La mention de Lorénian Dikran prend d'autant plus de sens lorsqu'on considère ses origines. Né à Constantinople en 1908, il a immigré en France lors du génocide Arménien. Son parcours rappelle celui de nombreux Arméniens ayant trouvé en France un refuge et une patrie d'adoption.

L'amitié franco-arménienne s'enracine, en effet, dans l'histoire tragique du génocide, dont la reconnaissance officielle par la France en 2001 constitue une étape fondamentale. Cette reconnaissance et les commémorations qui en ont découlé, manifeste l'engagement de la France en faveur des droits de l'Homme et de la justice historique. De plus, ce geste envoie un message fort de solidarité envers la communauté arménienne, autant sur le plan national qu'international. Cette démarche a non seulement renforcé les relations entre les deux pays, mais elle a également contribué à sensibiliser l'opinion publique mondiale sur l'importance de la mémoire et de la lutte contre l'oubli.

La diaspora arménienne a joué un rôle déterminant dans ce processus. Cette communauté composée aujourd'hui d'environ 600.000 personnes, n'a cessé de militer pour la reconnaissance du génocide et pour la préservation de la mémoire des victimes. Leur engagement a été crucial pour faire en sorte que cette tragédie soit reconnue et pour maintenir son souvenir vivant. Des monuments commémoratifs sont érigés dans plusieurs villes françaises, servant de symboles pour honorer les victimes et marquer la présence de la communauté arménienne en France. À Auch, dans le Gers, par exemple, une plaque rend hommage aux 196 orphelins arméniens qui y ont trouvé refuge après 1915, illustrant le soutien de la France dès les premières heures de l'exil. Ce geste de solidarité marque le début d'une longue histoire d'accueil, de soutien et d'intégration pour ceux qui reçoivent le statut d'apatride avec la mention « sans retour possible ». Le soutien de la France a permis le renforcement de l'amitié avec l'Arménie et le respect mutuelle face aux secours de ses persécutés.

La contribution de l'Amiral Louis Dartige du Fournet en est une illustration. Puisque l'histoire des relations franco-arménienne ne se limite pas à la seule reconnaissance du génocide en 2001, mais s'enrichit aussi par des figures emblématiques qui ont marqué les moments les plus sombres de cette histoire. L'amiral Louis Dartige du Fournet incarne l'une de ces figures communes. Sans directives précises de l'état-major français, il a pris la décision d'évacuer plus de 4 000 Arméniens menacés par les troupes ottomanes. Les marins français de la 3e escadre donnent le meilleur d'eux-mêmes pour réussir cette évacuation avec 5 navires. Son action héroïque est un exemple frappant de l'engagement progressif de la France aux côtés du peuple arménien. Il est devenu un héros admiré, dont la mémoire est source de fierté et d'admiration autant pour la France que pour l'Arménie.

À l'approche du 110<sup>e</sup> anniversaire du génocide arménien, les commémorations prévues entre la France et l'Arménie ne font que renforcer les liens et la coopération déjà existante entre nos deux pays. Cette mémoire partagée facilite la collaboration dans plusieurs domaines et premièrement dans le secteur militaire. En 2023, un attaché de défense a été nommé à Erevan afin de concrétiser l'accord signé entre les ministres de la Défense Souren Papikian et Sébastien Lecornu. Le lieutenant-colonel Arnaud Helly, désigné pour ce poste, est chargé de renforcer les capacités de défense de l'Arménie à travers la modernisation de l'armée arménienne et le renforcement des compétences défensives. Cette initiative témoigne de la volonté de la France à soutenir l'Arménie face aux défis contemporains et les tensions régionaux. En renforçant les capacités de défense arméniennes, la France contribue à la stabilité régionale et montre son engagement en faveur de la sécurité de ses partenaires politiques.

Au-delà de l'aspect militaire, la coopération s'étend à la sphère culturelle, où elle prend une forme tout aussi significative. En 2023, le Palais des Congrès de Paris a accueilli le spectacle du Théâtre National Académique d'Opéra et de Ballet d'Arménie, offrant au public français un aperçu de l'art et des traditions culturelles arméniennes. Ce type

d'échange culturel ne se limite pas à des événements ponctuels, mais s'inscrit dans un processus de longue date, notamment avec des personnalités publiques, comme Charles Aznavour. Ce célèbre chanteur, issu de la diaspora arménienne, incarne le pont culturel qui unit les deux pays.

À travers sa musique et son engagement, il contribue ainsi à renforcer l'amitié franco-arménienne et a honoré l'héritage de ses ancêtres arménien tout en célébrant les valeurs et les traditions françaises.

Ces initiatives montrent que la mémoire partagée ne constitue pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de construire un avenir commun plus harmonieux, en mettant à profit les leçons du passé pour répondre aux enjeux actuels et futurs.

**Contrôleur général des Armées (2S) Serge Barcellini**

**Président général de l'association Le Souvenir Français**